



AdobeStock©Ella Sarkisyan

LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE RÉGIONALE RÉPOND-ELLE AUX URGENCES ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE ?



Éditorial du Président


Une contribution forte de la société civile

La France s'est engagée dans un processus de transition énergétique afin de faire face aux menaces écologiques croissantes et pour limiter les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre d'un développement durable. Dans le contexte actuel, il s'agit de passer d'une consommation majoritairement basée sur l'exploitation des énergies fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon...) à une consommation où les énergies renouvelables (solaire, éolien, etc.) occupent une place prépondérante. Il faut progressivement aboutir à une consommation d'énergie plus raisonnée et efficiente, gagner en sobriété, en indépendance, tout en offrant aux ménages et aux entreprises une énergie à un coût acceptable.

Dans ce cadre, la Région Occitanie a pour ambition de devenir à l'horizon 2050, une Région à Énergie Positive (RÉPOS) avec pour objectif de réduire sa consommation d'énergie finale de 40 % et de tripler sa production d'énergie renouvelable de manière à couvrir la totalité de la consommation régionale d'énergie.

Cela nécessite de sécuriser les énergies pérennes et renouvelables dans le cadre du mix énergétique et que la puissance publique, l'État, renouvelle aux opérateurs, dont EDF, les concessions hydroélectriques.

Cette approche devra porter le virage de la sobriété, assurer une politique régionale intégrée de la transition énergétique et rendre cette dernière acceptable. Le CESER est convaincu qu'il faut avancer vers un nouveau modèle de développement pour une écologie inclusive et non punitive et souhaite que ce rapport inspire la Région au moment de l'évaluation de la stratégie RÉPOS.



Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



Christine SANCHEZ
Présidente de la Commission
Aménagement du Territoire - Politiques
environnementales et énergétiques -
Transport - Infrastructures -
Numérique - Logement



Joachim DENDIEVEL
Rapporteur

Synthèse de l'avis voté le 25 février 2020 et préparé par la Commission Aménagement du Territoire - Politiques environnementales et énergétiques - Transport - Infrastructures - Numérique - Logement

LA RÉGION OCCITANIE A L'AMBITION DE DEVENIR LA 1ÈRE RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE (RÉPOS)

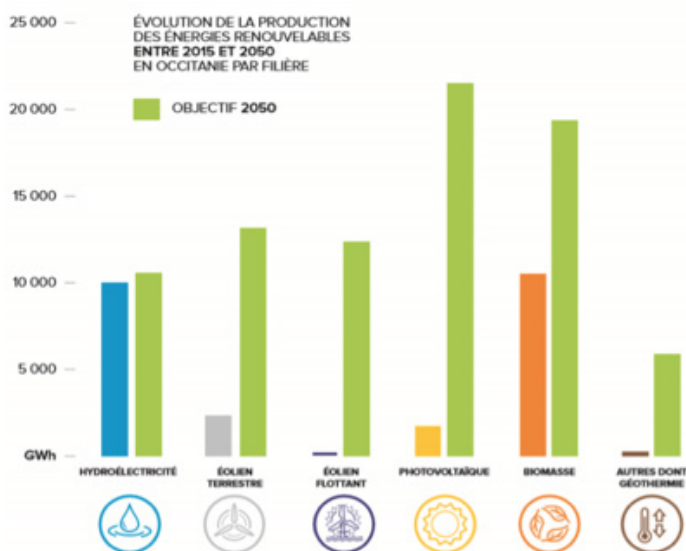
Avec la loi NOTRe et la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), les territoires ont vu leur rôle renforcé dans la transition énergétique et plus généralement en matière d'écologie. Ainsi, il incombe aux Régions de coordonner l'action des collectivités du ressort de leur territoire sur les questions liées au climat et à l'énergie. Les Régions disposent ainsi de compétences en matière de planification relevant du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Le 28 novembre 2016, la Région Occitanie s'est engagée à décliner les objectifs nationaux fixés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et au-delà, à devenir la première région à énergie positive d'Europe à l'horizon 2050 ; c'est-à-dire la première région à même de couvrir 100 % de ses besoins en énergie par la production d'énergies renouvelables locales. Pour atteindre cet objectif, l'Occitanie doit d'ici là :

- ◆ Diviser par deux sa consommation d'énergie finale par habitant (ce qui, compte tenu de la croissance démographique attendue, correspondrait à une baisse de 40 % de la consommation énergétique régionale ;
- ◆ Multiplier par trois la production régionale d'énergie renouvelable (EnR).

Objectif

MULTIPLIER PAR 3 LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN OCCITANIE



Plus précisément, la baisse de la consommation énergétique doit être adaptée selon les domaines et déclinée par secteurs d'activité :

- ◆ Dans le secteur du bâtiment (secteur résidentiel/tertiaire), le scénario conduit à diminuer de 26 % les consommations d'énergie d'ici 2050 par rapport à la situation 2015. Cet objectif repose sur des hypothèses volontaristes en termes de rénovations énergétiques et de fortes performances énergétiques.

- ◆ Dans l'industrie, la baisse de la consommation d'énergie finale serait de 24 % d'ici 2050 par rapport à la situation 2015. Les hypothèses s'appuient, en grande partie, sur des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique et sont conformes à celles retenues dans la plupart des études nationales.

- ◆ Dans l'agriculture, la baisse de la consommation d'énergie (-36 %) repose sur une meilleure efficacité (culture sous serre, séchoirs, process agro-alimentaires...).

- ◆ Dans le secteur du transport de personnes et de marchandises, la baisse de consommation d'énergie de 61 % d'ici 2050, s'accompagnera d'une profonde modification du mix énergétique puisqu'il s'agira de sortir du tout-pétrole. Cette baisse sera favorisée par la réduction des déplacements du

fait de l'essor du télétravail, des visioconférences... et le développement des modes doux et collectifs. Concernant le fret, les hypothèses reposent sur l'optimisation logistique, le développement du ferroutage et du transport routier utilisant le bioGNV et l'hydrogène.

Dans le même temps, l'enjeu est de tripler la production d'EnR d'ici 2050. Ce scénario est rendu possible grâce aux gisements renouvelables remarquables de la région. Ainsi, le scénario RÉPOS décline par filières la production d'EnR, au regard des gisements mobilisables, des technologies actuellement sur le marché, et des filières émergentes comme l'hydrogène et l'éolien flottant.

Au final, l'objectif « Région à Énergie POSitive » repose sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'accroissement de la production d'EnR mais aussi sur le développement d'une certaine sobriété énergétique.

En effet, de façon globale, les progrès techniques en termes d'efficacité énergétique et de la décarbonation ne seront pas suffisants pour endiguer le dérèglement climatique sans amorcer le virage de la sobriété ; c'est-à-dire une réduction de la consommation d'énergie en adoptant de nouveaux comportements.

Or, ce dernier point n'est pas clairement identifié dans la démarche RÉPOS qui mise très largement sur l'efficacité énergétique et l'essor de la production des EnR. Élément essentiel de ce scénario, la stratégie RÉPOS ne pourra pleinement aboutir sans la sobriété.

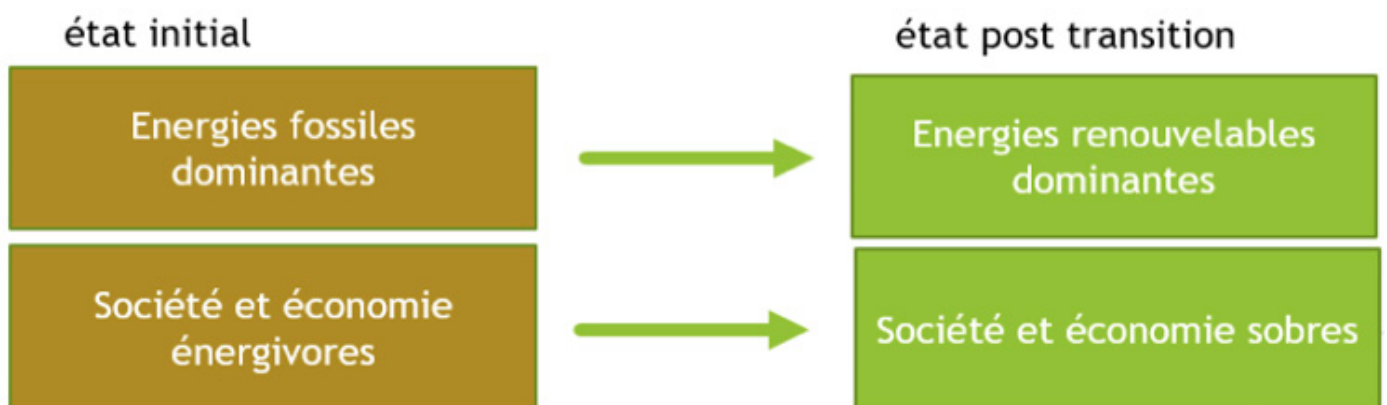
Cette lacune a un impact direct sur le niveau prospectif d'énergie à produire à l'horizon 2050. Dans le cadre de la sobriété, une simple hypothèse de réduction supplémentaire de 10 % de la consommation d'énergie entraînerait par adéquation une trajectoire de production d'énergie moindre de l'ordre de - 10 %. Ce qui n'est pas sans effet sur l'acceptabilité mais également sur l'impact écologique global de l'installation de nouvelles unités de production. Il convient pour la Région de se questionner davantage sur les ressources de la sobriété dans le cadre de la production d'EnR.

Le CESER estime qu'une étude complémentaire doit être réalisée afin de construire un scénario de sobriété énergétique. L'étude doit se baser sur les besoins identifiés des populations et non sur les secteurs d'activité. Elle doit apporter un complément au scénario RÉPOS déjà construit afin de le faire évoluer. L'étude prospective doit permettre, notamment, de distinguer dans la stratégie régionale, l'économie potentielle réalisée par la sobriété en matière d'énergie, mais aussi de réorienter la capacité de production d'EnR au regard d'une trajectoire « sobriété », qu'il reste à définir. Le CESER Occitanie est volontaire pour s'associer à cette démarche.

La transition énergétique : progresser d'une société exclusivement industrielle et commerciale vers une société plus sobre et principalement consommatrice d'énergies renouvelables

La transition énergétique est un processus de changement de paradigme tant en termes de production que de consommation d'énergie. Elle s'appuie sur deux fondamentaux :

- ◆ Le passage de sources d'énergie principalement fossiles à des sources d'énergie principalement renouvelables. C'est l'aspect « production d'énergie ».
- ◆ Le passage d'une économie énergivore à une économie plus sobre : Ce second levier intègre des actions en termes d'efficacité énergétique, de consommation d'énergie, et plus globalement de modes de production et de modes de vie.



L'état initial, avant transition, correspond à celui des sociétés industrielles et commerciales qui se sont construites depuis environ 200 ans. La transition comme moyen d'action s'inscrit dans une temporalité et la construction de scénarios de transition énergétique suppose, généralement, d'envisager des perspectives à 30 ans, soit des objectifs cibles à horizon 2040 ou 2050.

LES PRÉCONISATIONS DU CESER DANS LE CADRE DE CETTE LOGIQUE

- **Intégrer la question de la sobriété énergétique dans le scénario RÉPOS.** Cette problématique devrait faire l'objet d'une étude et aboutir à la construction d'un nouveau scénario mettant en avant le gain généré par la sobriété et ainsi réorienter la capacité de production en EnR. L'apprentissage de la sobriété consiste à adopter de nouveaux comportements mais aussi des pratiques innovantes. L'émergence de nouvelles habitudes de consommation passe par la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation auprès des collectivités publiques, des entreprises et des commerces, des écoles et des populations.
- **Mettre en place les outils d'évaluation du scénario RÉPOS,** notamment en termes de mutations professionnelles. Certains secteurs, certains métiers seront amenés à se développer, tandis que d'autres pourraient disparaître. Ainsi, le changement à venir des modes de production, de consommation, doit permettre la création d'emplois mais aura inévitablement des répercussions sociales qui doivent être prises en compte en amont.
- **Accompagner les populations précaires en situation de vulnérabilité énergétique** qui ne pourront suivre le scénario RÉPOS si ce dernier conduit à une augmentation du prix de l'énergie. Ce constat pourrait se concrétiser par une politique d'aides financières sur la facture énergétique et pour améliorer la performance des logements. La transition énergétique ne pourra se faire sans justice sociale.
- **Réduire au maximum l'impact du développement des EnR sur la biodiversité.** En effet, l'installation des équipements producteur d'EnR peut perturber les écosystèmes. Ce dernier point plaide en faveur de la sobriété et du choix minutieux des sites d'implantation dès le début du projet.
- **Faire accepter l'implantation des équipements** qui peuvent être source de nuisances et de dégradation environnementale et paysagère en associant les populations concernées et en les dédommageant des externalités négatives.
- **Enfin, promouvoir la transition énergétique des secteurs économiques** qui consiste à anticiper les évolutions professionnelles et à encourager l'innovation.

Au final, la transition énergétique vise à remplacer la consommation des énergies fossiles par des énergies renouvelables mais aussi à construire une société plus économe en énergie. La transition énergétique doit se faire en optimisant l'efficacité des modes de production tout en cherchant à préserver au mieux les écosystèmes et leur biodiversité, ainsi que le cadre de vie des populations.

CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Siège

18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier

201 av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr



www.ceser-occitanie.fr

L'intégralité de l'avis est téléchargeable sur le site internet <http://www.ceser-occitanie.fr>

Chargé de mission : Jean-Guy MAZZIA

Secrétariat : Fatima BENMEHDI ■ fatima.benmehdi@ceser-occitanie.fr ■ tél : +33 5 62 26 94 75